

Sciences sociales du Japon contemporain II : Politiques dans le Japon contemporain (JAP5BO5C /44REO7JP)

Ce compte-rendu a été rédigé par un-e étudiant-e de master en études japonaises (Inalco/Paris Diderot) inscrit-e au séminaire.

Aya Abe: 8 mars 2018
Child poverty in Japan

Aya Abe, professeure à la Tokyo Metropolitan University, est spécialiste de la question de la pauvreté infantile au Japon.

Introduction : mesurer la pauvreté infantile

Une question fondamentale se pose lorsque l'on se renseigne sur la pauvreté infantile au Japon : comment est-elle mesurée ? C'est en répondant à cette question qu'Aya Abe a débuté sa présentation. En France, l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) mesure la pauvreté infantile en adoptant une approche relative, c'est-à-dire en s'appuyant sur les données des enfants dont les familles vivent sous le seuil de pauvreté, soit 60% du revenu médian après déduction des impôts et aides sociales. Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Une deuxième approche dite absolue, adoptée par les Etats-Unis ou le Canada consiste à s'appuyer sur les conventions normatives fournies par la Banque Mondiale avec comme critère un seuil normatif par personne et par jour¹.

Le Ministère japonais de la Santé, du Travail et de la Sécurité Sociale (MHLW) pour évaluer le taux de pauvreté se fonde sur la proportion de la population disposant de revenus inférieurs à un certain seuil. Ce dernier est calculé en se basant sur la moitié du revenu disponible équivalent, soit « la moitié du revenu total d'un ménage disponible après impôts et autres déduction divisé par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage ». Le gouvernement depuis les années 2010 s'attache à publier des rapports afin d'enrayer ce phénomène qui touche l'Archipel. La chercheuse prévient et explique toutefois que la pauvreté même infantile n'a pas toujours revêtu la même importance au sein du gouvernement.

Contexte

Si la période d'après-guerre fut rude pour la population japonaise, la situation évolue positivement puisque le Japon entre en 1960 dans une période de haute croissance économique, appelée miracle économique, propulsant le Japon au rang de puissance mondiale. Cette période fait naître le mythe d'un Japon libéré de toute pauvreté au sein du pays, si bien que le Ministère du Travail arrête d'évaluer le taux de foyer avec des niveaux de vie inférieurs à la moyenne. En outre, cette période de croissance fait émerger un sentiment de fierté nationale. Le Japon s'affirme comme une « société égalitaire ». Le gonflement de la « bulle économique » des années 1980 exacerbe ce sentiment de fierté nationale.

Néanmoins, la récession des années 1990 a de fortes conséquences sur la validité de ce mythe. En effet, l'accroissement de personnes sans domicile fixe (SDF) dans les gares et les rues de la ville remet en cause l'idée d'un Japon sans population pauvre et rend plus palpable le

¹ Site de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

phénomène. Malgré cette augmentation de SDF, le gouvernement minimise le phénomène et continue d'attribuer la pauvreté à des personnes qui « l'auraient mérité », des « ivrognes », des personnes « qui préféreraient vivre dans la rue ». Un fort contraste avec ce qu'il peut se passer en Europe durant la même période. Tandis qu'en 1999 le premier ministre britannique Tony Blair annonce sa décision de mettre fin à la pauvreté et celles des enfants en particulier², au Japon il y a clairement un refus de reconnaître la pauvreté comme étant un problème social.

Reconnaissance du problème et incapacité du gouvernement

Le problème commence être véritablement à être mis sur l'agenda politique après la crise économique mondiale en 2008 dite crise *des supprimes*. Pour cause, le problème ne touche plus seulement des « ivrognes » mais également le reste de la population, des travailleurs, des salaryman qui pouvaient perdre leur emploi ainsi que leur domicile à cause des effets de la crise. La pauvreté est à partir de cette période pris en compte comme étant un véritable problème social. Dès lors, en 2009 spécifiquement, le gouvernement décide de plus republier les annonces officielles quant au taux de pauvreté. Et quelques mesures pour enrayer le phénomène voient le jour.

Toutefois, si le problème de pauvreté infantile est officiellement pris en charge par l'État, Aya Abe souligne que les mesures que prend le gouvernement sont trop peu nombreuses et peu effectives, son rôle est limité. Pour exemple, tandis qu'en France, le non-respect de la pension alimentaire est passable de deux ans de prison ainsi que 15 000 euros d'amende³, elle n'est pas obligatoire au Japon ou du moins le non-respect de celle-ci n'est pas sanctionné. Par ailleurs, il existe très peu d'aides aux familles aux revenus inférieurs à la moyenne et Aya Abe souligne que le plus gros problème qui touche les familles au Japon n'est pas le manque de travail mais les travaux trop peu rémunérés. En définitive, il en ressort d'après l'enquête menée par Aya Abe que ceci affecte considérablement le quotidien des enfants, non seulement au niveau scolaire mais aussi leur au niveau de la santé et du bien-être. Lors d'entretiens, les enfants lui ont livré certaines de leurs inquiétudes comme par exemple le loyer trop élevé de leur logement, les coûts scolaires et le manque de soutien financier de la part du gouvernement.

Conclusion

Aya Abe a mené une enquête poussée sur la pauvreté infantile, elle a fourni durant sa présentation des données qu'elle a comparées à d'autres pays et a offert une mise en perspective du cas japonais. Aya Abe, est fortement impliquée dans lutte contre la pauvreté infantile et a de nombreuses fois mis l'emphase sur le manque d'implication du gouvernement. Il tarde à intervenir sur un phénomène qui touche près 1/8 de la population infantile du Japon et l'attribue à la volonté de faire régner au Japon un sentiment d'égalité au sein de la population et donc de ne pas reconnaître le problème existant.

Il est vrai qu'au Japon l'un des problèmes les plus traités concerne la baisse de la population active, la pauvreté ne semble pas constituer un problème majeur pour les autorités publiques. Le sujet de la pauvreté, particulièrement la pauvreté infantile n'est pas nécessairement central. Longtemps, le gouvernement a choisi d'omettre du discours national cette question, l'attribuant volontiers à des cas exceptionnels. C'est pourquoi le travail

² Caroline HELFTER, « Pauvreté infantile : un fléau qui perdure », *Informations sociales*, vol. 159, no. 3, 2010, pp. 117-117.

³ Information recueillie sur le site officiel de l'administration française (Service public)

d'enquête de fond réalisé par Aya Abe possède un caractère précieux étant donné le peu de travaux effectués sur le sujet.

Bibliographie :

ABE Aya, « Child Poverty, the Grim Legacy of Denial », *Nippon.com*, le 12 février 2016 [En ligne] : <https://www.nippon.com/en/column/g00341/> (Consulté le 26 mars 2018)

HELFTER, Caroline. « Pauvreté infantile : un fléau qui perdure », *Informations sociales*, vol. 159, no. 3, 2010, pp. 117-117.

WALT Gardener, « The shared shame of childhood poverty », *Japan Times*, le 04 mars 2017, [En ligne] : <https://www.japantimes.co.jp/opinion/2017/03/04/commentary/japan-commentary/shared-shame-childhood-poverty/#.WrtKnH8uDIW> (Consulté le 17 mars 2018)

Site de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Site officiel de l'administration française (Service public)